



ÉVOLUTIONS À LA GOUVERNANCE DU SMC

Adrien Trybucki quittant la gouvernance du SMC, le conseil d'administration a procédé à plusieurs remplacements au sein de son bureau et élu Étienne Haan comme nouveau président.

Le SMC est une organisation professionnelle ayant pour objet exclusif l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des compositrices et compositeurs.

Il mène un travail de fond concernant les conditions d'activité des compositrices et compositeurs et, plus largement, leur place dans la société qui doit être sans cesse défendue, valorisée et développée.

Fondé en 2020, le SMC rassemble aujourd'hui près de 250 compositrices et compositeurs autour d'une charte de valeurs commune, adoptée en décembre 2021.

Membre du conseil d'administration depuis la création du SMC en 2020 réélu sans discontinuer depuis lors, successivement trésorier à compter de mars 2021, vice-président à partir de juin 2021 et enfin président depuis juin 2022, **Adrien Trybucki a souhaité quitter ses fonctions électives** le 13 février 2024.

Le conseil d'administration tient à le remercier très chaleureusement pour son engagement sans faille tout au long des quatre premières années d'existence du SMC. Il a été un extraordinaire porte-parole des compositrices et des compositeurs de musique contemporaine qu'il a su défendre avec efficacité, intelligence et courage.

Le titre de président d'honneur lui est reconnu par délibération du conseil d'administration. À ce titre, il assurera notamment un rôle de conseil institutionnel et stratégique auprès de la gouvernance du SMC, qui se réjouit de ce nouveau compagnonnage.

Afin de pourvoir à son remplacement, **le conseil d'administration réuni le 13 février 2024 a élu Étienne Haan président.** Élu membre du conseil en décembre 2022 et délégué aux affaires européennes depuis septembre 2023, il est à ce titre le représentant du SMC auprès de l'European composer & songwriter alliance (Ecsa).

Il aura à cœur d'inscrire la défense des compositrices et compositeurs, la création musicale et statut européen d'artiste-auteur et autrice – actuellement en discussion à la Commission européenne – parmi les enjeux des élections européennes à venir.

Lors du même conseil d'administration, **Jean-Luc Hervé a été élu vice-président.**

Charles-David Wajnberg, qui occupait cette fonction depuis décembre 2022, va au sein du conseil pleinement se consacrer à l'étude des mutations des métiers de compositrice et compositeur liées aux avancées technologiques – et notamment à l'intelligence artificielle générative –, sujet d'un rapport que le SMC publiera courant 2024.

Enfin, en remplacement de Jean-Luc Hervé, **Samir Amarouch a été élu trésorier.**

Le conseil d'administration du SMC est composé de 11 compositrices et compositeurs. Lors de l'assemblée générale du SMC du 21 décembre 2023, **Elisabeth Angot avait été élue membre du conseil d'administration.**

Afin de diagnostiquer de façon précise et objective les enjeux des métiers de compositeur et compositrice de musique contemporaine, le SMC débutera prochainement une observation annuelle des parcours professionnels et de l'activité économique et artistique de ses membres.

« C'est avec reconnaissance et admiration pour l'immense travail de mes prédécesseurs que je prends aujourd'hui mes fonctions. Avec notre adhésion à l'Ecsa l'année dernière ainsi que mon attachement particulier à la question européenne, le SMC saura trouver des alliés dans les pays voisins afin de défendre nos droits au-delà des frontières françaises. Fidèle à la méthodologie de travail du SMC, je me réjouis de l'observation que nous lancerons très bientôt des réalités artistiques et économiques de nos métiers de compositeurs et – surtout – des compositrices, ainsi que du travail en cours d'analyse des évolutions de nos métiers face aux nouvelles technologies, en particulier l'IA générative. »

Étienne Haan, président du conseil d'administration du SMC.

« Parti d'une page blanche il y a presque quatre ans, le SMC s'est structuré et a formalisé nombre de constats, diagnostics et propositions. J'ai eu l'immense honneur de participer activement à cette aventure inouïe et indispensable qui, pour être pérenne, ne doit pas rester aux mains de ses fondatrices et fondateurs. Le conseil d'administration, désormais entièrement renouvelé depuis la création du SMC, a toute ma confiance pour poursuivre les travaux engagés et en faire une organisation toujours plus pertinente et influente. »

Adrien Trybucki, président d'honneur du SMC.

Composition du conseil d'administration

Étienne Haan, président

Jean-Luc Hervé, vice-président, délégué aux aides directes aux compositrices et compositeurs

Justina Repečkaitė, vice-présidente, déléguée à l'insertion professionnelle, à l'égalité et à la diversité

Samir Amarouch, trésorier, délégué à la présence dans l'audiovisuel et à la valorisation médiatique et chargé des relations institutionnelles et parlementaires

Pascale Criton, secrétaire, déléguée au statut d'artiste-auteur et autrice

Julien Malaussena, délégué à la présence dans le spectacle vivant et à l'inscription environnementale et chargé des relations institutionnelles et parlementaires

Charles-David Wajnberg, délégué au droit d'auteur et aux mutations technologiques

Elisabeth Angot

Armando Balice

Thierry Blondeau

Nicolas Mondon

Étienne Haan



Étienne Haan (France, 1992) est compositeur et chef d'orchestre. Il étudie la composition à Strasbourg avec Annette Schlünz, Thierry Blondeau, Philippe Manoury, Tom Mays et Daniel d'Adamo, puis à la Hochschule für Musik Hanns Eisler Berlin auprès de Hanspeter Kyburz. En parallèle, il se forme la direction avec Miguel Etchegoncelay, Manfred Fabricius, Borja Quintas et Peter Rundel. Sa pratique artistique se fonde sur l'utilisation de stratégies compositionnelles basées sur la cognition afin de rendre sa musique compréhensible par chacun. Il s'intéresse autant à la musique instrumentale qu'à la musique électronique, au théâtre, à la danse et aux arts visuels. Artiste en résidence à la Casa de Velazquez en 2019-2020, il est lauréat en 2022 du prix de composition de musique contemporaine de la ville d'Oldenburg.